

Etudiants à besoins spéciaux

Mise en place d'un concept à la
Hes-so//Valais-Wallis



Etudiants à Besoins spéciaux

- Est considéré comme étudiant à besoin spécial tout étudiant qui, en raison d'une atteinte physique, sensorielle ou psychique, ne peut suivre un cursus habituel de formation sans subir un désavantage en regard des autres étudiants.
- Certificat médical

Mesures

- Accessibilité architecturale :
 - parking surdimensionnées
 - cheminement sans obstacle, sécurisé et tactilement détectable
 - informations visuelles et sonores
 - entrée sans marche ni obstacle, munie d'une porte automatique
 - informations visuelles et sonores pour l'aide à l'orientation
 - à défaut, un service d'accueil à proximité de l'entrée
 - espaces de circulation horizontale suffisamment large pour permettre la rotation avec un fauteuil électrique

Mesures

- Accessibilité architecturale :
 - circulation verticale par ascenseur ou autre moyen technique
 - accès sans obstacle aux salles de classe, laboratoires, salles informatiques, salles d'étude, bibliothèques, cafétéria et services académiques ou administratifs
 - auditories et au moins une salle de classe équipée de boucle magnétique
 - accès possible aux scènes et estrades des auditories
 - Au moins un WC aux normes handicap par bâtiment

Aides techniques

- Acceptation des aides techniques nécessaires à l'étudiant, y compris aides animales
- Aides techniques à charge de l'étudiant



Aide humaine

- Pas d'aide humaine fournie
- Aide humaine externe autorisée avec objectif de compenser la situation de handicap, notamment dans la prise de notes et la rédaction de documents manuscrits ou électroniques, l'aidant n'étant en aucun cas autorisé à remplacer ou suppléer l'étudiant
- Inclus les interprètes LS



Aménagement du programme d'études

- Peut être aménagé afin de diminuer la charge d'étude par semestre. Le plan d'étude sera alors réparti sur un nombre supérieur de semestres tout en veillant au respect du cadre maximal de la durée des études
- Programme à temps partiel privilégié



Supports de cours

- Sur demande, les supports de cours et autres supports écrits sont fournis à l'étudiant en version électronique ou en version gros caractère
- Utilisation au maximum des options électroniques mises à disposition (forums de discussion, moodle, courriel, etc...).
- Sites Internet accessibles

Stages

- Attribution des stages en tenant compte des besoins spéciaux de l'étudiant (accessibilité au lieu de stage, contraintes de déplacement et de logement et contraintes liées à la prise en charge personnelle)
- Activités proposées tient principalement compte des objectifs d'apprentissage et moins d'éléments liés à la réalisation de tâches nécessitant des aptitudes physiques ou à la rentabilité d'exécution



Conditions d'examen

- Les aménagements portent sur :
 - les conditions de passation (contexte, durée),
 - les modalités (écrit, oral, QCM, travaux personnels ou en groupes)
 - les aides autorisées (aides humaines ou techniques)
- L'objectif de l'examen reste la vérification de l'acquisition des connaissances et compétences requises par le programme d'étude



Procédure

- L'étudiant fait état de ses besoins spéciaux.
- Il informe le responsable de filière dès le début de la formation ou dès l'apparition et la connaissance de ces besoins spéciaux.
- Il fournit un certificat médical
- Commission ad hoc statue
- Pas d'application rétroactive
- Un seul dossier avec possibilité de réévaluation

Politique d'information

- Information détaillée sur la prise en compte des besoins spéciaux mise à disposition sur les sites Internet des sites de formation.
- Responsables de filière informent les étudiants sur la procédure de prise en compte des besoins spéciaux lors de séances d'information intervenant en début de processus de formation



Bilan

- Depuis 2009 traitement de 11 demandes :
 - 3 personnes à mobilité réduite
 - 3 personnes malentendantes
 - 3 personnes avec problèmes de dyslexie / dysorthographe
 - 2 personnes avec troubles psychiques liés au stress et à l'anxiété

Bilan

- Mise en place des mesures ne touchent actuellement que les filières Travail social et Economie & Services (bâtiment Bellevue de Sierre)
- Difficulté de mise en place dans les filières Soins infirmiers, Physiothérapie et Ingénierie
- Difficultés liée à :
 - l'accès au cadre bâti
 - la typologie et les exigences des formations

Merci pour votre attention

Pierre Margot-Cattin

Professeur

pierre.margot-cattin@hevs.ch